

NNA :



# Bétor Pub

« Le syndicat CFDT de la nouvelle économie »

Syndicat des Bureaux d'Etudes, Informatique, Coopération, Expertise Comptable, Publicité, Sondages, Centres d'Appels Téléphoniques, Foires & Salons.

# Libre, Défendu, Gagnant

# J'adhère !

CADRE RÉSERVÉ AU SYNDICAT

BQE :

Bienv :

SSE :

CADRE RÉSERVÉ AU SYNDICAT



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**VOUS**

Madame / Mademoiselle / Monsieur

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....  
.....

Code Postal : ..... VILLE : .....

TELEPHONE : ..... FAX : .....

MOBILE : ..... E-MAIL personnel :

Date de naissance : ..... Métier : .....

Temps partiel :(%). ..... Cadre : OUI /NON

ELU DP : OUI / NON

ELU CE : OUI /NON

AUTRES MANDATS :

**VOTRE ENTREPRISE**

ENTREPRISE : ..... CODE APE/NAF : .....

Activité : .....

ADRESSE : .....  
.....

Code Postal : ..... VILLE : .....

TELEPHONE : ..... FAX : .....

E-mail professionnel :

DECLARATION D'ADHESION : \_\_\_\_\_

Je déclare adhérer au syndicat BETOR-PUB CFDT et je m'engage à payer régulièrement ma cotisation.

DATE : ..... SIGNATURE :



## DEMANDE DE PRELEVEMENT DE COTISATION SYNDICALE

# Bétor Pub

Mon revenu mensuel net :  €

(ou indiquez 1/12<sup>ème</sup> de votre revenu annuel net moyen)

La cotisation mensuelle équivaut à 0,75% du revenu mensuel net.

La cotisation minimale basée sur le RMI est de 3,50 €.

Le montant de ma cotisation mensuelle est donc de :

€

joindre un chèque de deux mois de cotisation (à l'ordre de BETOR-PUB CFDT)

Votre cotisation sera prélevée tous les deux mois (5 janvier, 5 mars, 5 mai etc.), le prélèvement impayé pourra être représenté le mois suivant.

Exemple : votre revenu mensuel net est de 3 000 € votre cotisation est donc de 22,50 €, vous allez être prélevé tous les deux mois. Chaque prélèvement sera donc de 45,00 €. Vous joignez à cet envoi un chèque de 45,00 € et votre premier prélèvement aura lieu dans 2 mois.

Remplir le formulaire ci-dessous. N'oubliez pas d'indiquer l'adresse de votre banque (quand le prélèvement ne se fait pas sur un CCP) dans le cadre correspondant. Joignez obligatoirement un RIB RIP ou RICE et enfin, DATEZ ET SIGNEZ.

Retournez le tout à :  
BETOR-PUB CFDT - 7-9 rue Euryale Dehaynin 75019 PARIS

**Autorisation de Prélèvement** J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si la situation le permet tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec l'organisme créancier.

**N° NATIONAL D'EMETTEUR**

**254 894**

<b>NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU TITULAIRE</b>	<b>ORGANISME CREANCIER</b>
	C.F.D.T. BETOR-PUB 7-9, rue Euryale Dehaynin 75019 PARIS
<b>COMPTE A DEBITER</b>	<b>NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER</b>
Etablisst      Guichet      Compte      Clé	
<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTAL	
Date et signature :	



## COMMENT EST UTILISEE VOTRE COTISATION SYNDICALE ?

Chaque année vous recevrez une carte d'adhérent plastifiée.

L'attestation fiscale annuelle vous permet de réduire le montant de vos impôts (déduction de 66 % du montant cotisé).

La cotisation syndicale que vous versez sert à faire vivre le syndicat et différentes structures de la CFDT. La Charte Financière adoptée en congrès confédéral répartit votre cotisation en différents pourcentages :

- ◆ 26,0% restent pour notre syndicat, le BETOR-PUB.
- ◆ 25,4% vont à notre Fédération Nationale professionnelle.
- ◆ 19,8% vont à notre Union Régionale interprofessionnelle.
- ◆ 11,4% constituent la « part nationale » (presse etc.).
- ◆ 8,8% vont à la Confédération.
- ◆ 8,6% vont à la CNAS, Caisse Nationale d'Action Syndicale (grèves et soutien juridique).

Dossier à retourner à :

**BETOR-PUB CFDT**  
7-9, rue Euryale Dehaynin  
75019 PARIS

Contact :  
[info@betor-pub.org](mailto:info@betor-pub.org)  
[cotises@betor-pub.org](mailto:cotises@betor-pub.org)

Site Web :  
[www.betor-pub.org](http://www.betor-pub.org)